



Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 1^{er} juillet 2019

Contraception d'urgence : les délais méconnus par les jeunes, une campagne d'information pour y remédier

Oubli de pilule, rupture de préservatif, rapport non protégé : diverses circonstances peuvent exposer à un risque de grossesse non prévue. Dans ces situations, la contraception dite d'urgence (CU) constitue une solution de rattrapage qui permet de réduire le risque de grossesse non prévue. Pourtant, selon les données du Baromètre de Santé publique France 2016 publiées ce jour, une grande majorité des moins de 30 ans méconnaissent les délais d'utilisation. Face à ce constat, le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent une campagne de communication digitale sur la contraception d'urgence ayant pour objectif d'informer les jeunes, qu'en cas de doute, ils ont les moyens d'agir.

Contraception d'urgence : disponible sans prescription, anonyme et gratuite

Ces dernières années, les modalités d'accès à la contraception d'urgence et ses délais d'utilisation ont évolué. La contraception d'urgence est désormais disponible sans prescription médicale et de façon anonyme et gratuite aux mineures. Il est possible de se la procurer en pharmacie, dans un centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF), dans un centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des hépatites et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), mais aussi auprès de l'infirmière scolaire ou du service universitaire de médecine préventive et de prévention de la santé (SUMPPS) si l'on est étudiante.

La contraception d'urgence doit être prise si possible dans les douze heures après un rapport non ou mal protégé mais elle peut être prise dans les 3 jours ou 5 jours selon le médicament utilisé.

La contraception d'urgence ne constitue pas une méthode de contraception régulière. Il s'agit d'une méthode de contraception de rattrapage qui bien utilisée représente une solution efficace pour faire face à un risque ponctuel de grossesse.

Le manque de connaissance des délais d'utilisation de la contraception d'urgence persiste

Les résultats du Baromètre Santé 2016 montrent que 83% des moins de 30 ans connaissent le caractère gratuit de la CU pour les mineures et 82% savent qu'il est possible d'acheter une contraception d'urgence sans ordonnance directement en pharmacie.

Néanmoins, le niveau d'information des 15-30 ans sur les délais réels d'utilisation s'avère encore insuffisant :

- **seul 1% des moins de 30 ans connaît le délai maximum dont dispose une femme après un rapport sexuel pour éviter une grossesse non désirée : 5 jours ;**
- 17% des moins de 30 ans considèrent que la CU doit être prise dans un délai de 3 jours,
- **et environ 40% pensent que la contraception d'urgence est efficace uniquement si elle est prise dans les 24h après le rapport sexuel non ou mal protégé.**

Même si dans l'ensemble les connaissances des femmes sont meilleures que celles des hommes, elles restent insuffisantes pour assurer un bon usage de la CU.

Une campagne de sensibilisation pour rappeler les délais d'efficacité de la CU

Cette campagne du Ministère des Solidarités et de la Santé et de Santé publique France a pour objectif d'informer les jeunes et plus particulièrement les 18-25 ans, qu'en cas de doute, il est possible de bénéficier d'une contraception d'urgence après le rapport sexuel non ou mal protégé. « Cette communication auprès des plus jeunes sur les délais d'utilisation de la CU est essentielle pour leur assurer une entrée dans la sexualité dans les meilleures conditions. Et bien que les filles soient les principales destinataires des informations relatives à la contraception et à la contraception d'urgence, il est important que ce message soit également entendu et intégré par les garçons afin qu'ils soient impliqués autour de cet enjeu qui concerne le couple et pas uniquement les jeunes filles » explique Nathalie Lydié, responsable de l'unité Santé sexuelle à Santé publique France.

La campagne digitale sera diffusée sur le web et sur les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat et Instagram) du 1^{er} juillet au 21 juillet 2019.

L'ensemble des éléments de la campagne renverra vers **le site de référence et d'information fiable sur la sexualité à destination des jeunes : Onsexprime.fr** qui répond à toutes les questions que l'on peut se poser sur la contraception d'urgence : comment ça marche ? Où et comment se la procurer ? A qui s'adresser ?

Pour en savoir plus :

- [Rahib D. Lydié N. Baromètre de Santé publique France 2016](#) : La contraception d'urgence : des délais de prise toujours sous-estimés. Saint-Maurice : Santé publique France, 2019.
- Le site choisirsacontraception.fr créé par Santé publique France, permet de bénéficier d'informations, d'outils et de conseils sur les différentes méthodes de contraception régulières et d'urgence. On y retrouve notamment la fiche « Que faire en cas d'oubli de pilule ? », les questions les plus fréquentes sur la thématique, des témoignages.

Contacts presse : presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

 [@santeprevention](https://twitter.com/santeprevention)

 [@santepubliquefrance](https://www.facebook.com/santepubliquefrance)